



PROGRAMME

mercredi 29 janvier

14h-16h : accueil et installation des participants

17h-18h30 : séance d'imprégnation

jeudi 30 janvier :

08h00 – 09h00 : enregistrement

9h-9h15 : ouverture

9h15 – 13h00: session 1. participation de la société civile dans les programmes et projets de développement rural en régions arides, dans les zones de montagne et les oasis : dialogue et partenariat société civile-pouvoirs publics :

9h15 – 9h25 : partenariat société civile-pouvoirs publics

9h25 – 9h30 : expérience de partenariat

9h30 – 10h00 : débat

10h00 – 10h20 : pause café

10h20 – 13h00 : travaux de groupe

14h30 – 18h00 : session 2. Participation de la société civile dans le programme de consolidation du barrage vert

14h30 – 14h40 : le programme de consolidation du barrage vert

14h40 – 14h45 : l'initiative de la grande muraille verte

14h45 – 15h15 : débat

15h15 – 15h35 : pause café

15h30 – 18h00 : travaux de groupe

vendredi 31 janvier :

08h00 – 13h00 : sortie de terrain : visite de la réserve de Mergueb (wilaya de M'Sila).

14h00 – 15h00 : préparation des rapports de groupe

15h00 – 17h30 : présentation et validation des rapports de groupe, rapport final et clôture.

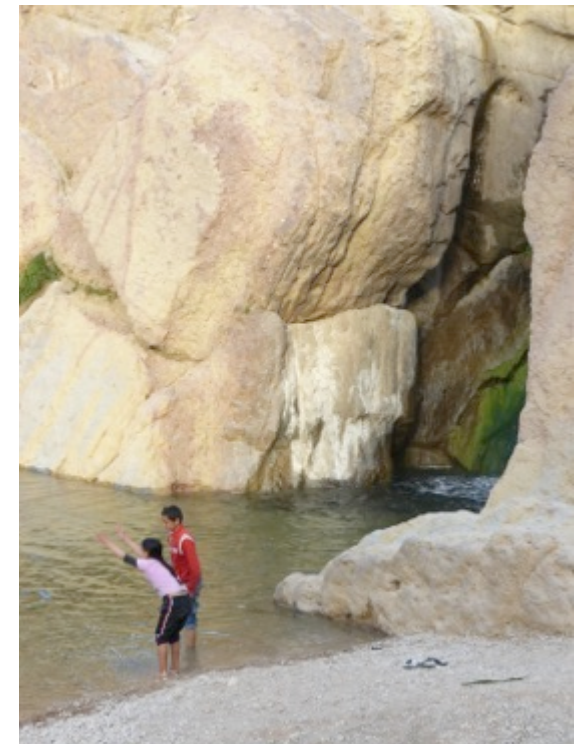


route de Chercell, BP 61,
Nador, Tipasa 42240
www.area-ed.org

« Participation de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des programmes de lutte contre la désertification et de développement rural durable en zones de montagne »

**RENCONTRE MAGHRÉBINE
PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ
CIVILE À LA LUTTE CONTRE LA
DÉSERTIFICATION ET AU
DÉVELOPPEMENT RURAL**

BOUSSAËDA, 30 - 31 JANVIER 2014



La réserve naturelle de Mergueb

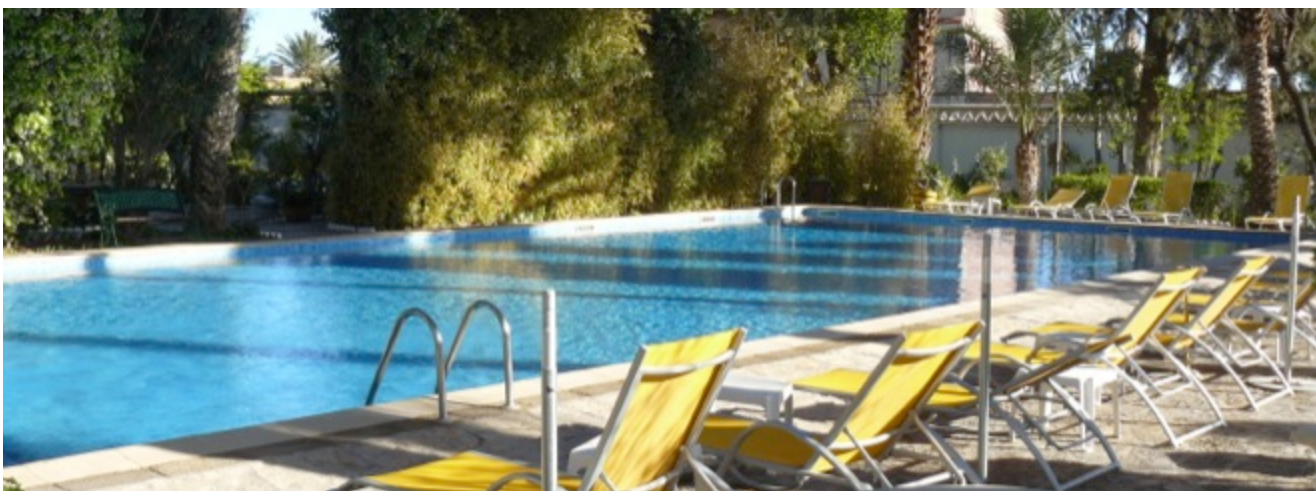
Située sur les hautes plaines de la wilaya de M'Sila, à 55 km au Nord de Boussaâda et à 160 Km au sud d'Alger, la Réserve Naturelle de Mergueb (RNM) créée en 1988, couvre un territoire de 13.482 hectares. Son climat aride moyen à hivers frais est caractérisé par une température moyenne annuelle de 17°C, des précipitations d'environ 200 mm/an et une saison sèche d'une durée de 7 à 8 mois (mai à décembre).

La RNM est réputée pour sa richesse faunistique et floristique spécifique aux zones steppiques. Elle se distingue par la variété et la qualité de ses écosystèmes végétaux dont les mieux représentés sont : la steppe à alfa (*Stipa tenacissima*), la steppe à Salsola (*Salsola vermiculata*), la steppe à armoise (*Artemisia campestris*), et les formations à pistachiers et jujubier (*Pistacia atlantica*, et *Zizyphus lotus*) localisées dans les « dayas » (dépressions).

Mais c'est surtout à la richesse de sa faune que Mergueb doit son statut de Réserve Naturelle. La présence de la gazelle de Cuvier ou gazelle de montagne (*Gazella Cuvieri*) donne à la Réserve Naturelle de Mergueb une importance mondiale. Cette gazelle endémique du Maghreb est menacée sur toute son aire de répartition, elle figure sur la liste rouge de l'UICN. L'espèce est protégée par la loi algérienne depuis 1983. La population totale est estimée à 400 individus et la RNM en abrite une quarantaine.

D'autres espèces animales menacées fréquentent la réserve, les plus remarquables sont : le hérisson d'Algérie, le hérisson du désert, le lynx et l'hyène rayée. Un nombre important d'oiseaux a été recensé au niveau de Mergueb : 83 espèces dont plus de 50% sont migratrices.

En 2001, grâce à une initiative du Comité Nationale des ONG Algériennes pour la lutte contre la désertification, un financement du FEM a été mobilisé pour le projet « Conservation et gestion durable des ressources dans les zones Arides en Algérie (ALG/00/G35, 00011090) ». Le projet exécuté par la DGF a permis de mener plusieurs actions de renforcement de la protection de la biodiversité de la RNM.



La rencontre de Boussaâda

Le projet « **participation de la société civile dans la définition et la mise en œuvre des programmes de lutte contre la désertification et de développement rural durable en zones de montagne** » fruit d'un **partenariat** entre AREA-ED, INRAA et l'association MIMOUNA et d'un appui de la Direction générale des forêts est mené depuis 2012 avec le concours financier de l'Union européenne.

En 24 mois d'activités, le projet a permis de :

- renforcer les capacités d'un groupe de 14 associations locales dans divers domaines tel que la gouvernance, la gestion associative et la gestion de projet ;
- former les associations au contexte du développement rural en Algérie ;
- mettre à la disposition des associations et du personnel des conservations des forêts, des cadres d'échanges et de dialogue.

La rencontre de Boussaâda, qui se déroulera à l'hôtel Kerdada, intervient dans ce contexte et vise à :

- approfondir le dialogue entre les associations et les autorités en charge du développement rural et la lutte contre la désertification ;
- accompagner la mise en réseau des associations
- renforcer la coopération internationale entre les associations maghrébines et méditerranéennes.



« La présente publication a été élaborée avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'AREA-ED et ne peut être considéré comme reflétant le point